

LE CALENDRIER DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À OUERRE

DÉCEMBRE - CONCOURS

Pendant tout le mois de décembre décorez vos maisons et jardins et **déposez ou envoyez-nous vos plus belles photos** (mairie.ouerre@orange.fr) et ainsi **participez au concours** de décorations de Noël !

Cela peut être une photo de votre sapin ou autre (intérieur ou extérieur).

Les membres du **CMJ** éliront les **plus belles décorations** et remettront les récompenses le **18 janvier 2026** lors des vœux.

SAMEDI 6 DÉCEMBRE - TÉLÉTHON ET MARCHÉ DE NOËL

Rendez-vous à 10h aux abribus de Ouerre, Fontaine, Prémont et Pré pour **décorer le sapin de Noël de votre hameau**. Vous pouvez si vous le souhaitez apporter quelques décors.

déroule le même jour à la salle polyvalente.

Puis toute la journée participez à 2 événements à l'espace mairie.

Pour vous remercier de votre participation, chaque participant se verra offrir un **bon pour une boisson chaude** valable au marché de Noël qui se

L'équipe municipale se mobilise pour le **Téléthon** et le comité «Ouerre en fête» vous propose un **marché de Noël** avec des artisans locaux.

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

Commune de
Ouerre

AIDEZ-NOUS À BATTRE LE RECORD DE LA PLUS LONGUE CHAÎNE DE TROMBONES

2023 : 25 mètres

2024 : 41 mètres

2025 : **A vous de jouer !**

SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2025
de 10h à 18h
à la Mairie de Ouerre

3^{ème} EDITION
Vente de scoubidous, marrons grillés et sandwichs sur place

5 TROMBONES POUR 1 EURO

Marché de Noël

SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2025
10H00 - 18H00
SALLE POLYVALENTE DE OUERRE

VISITE DU PÈRE NOËL ★ TOMBOLA ★ IDÉES CADEAUX

ENTRÉE LIBRE

Informations :
Inscriptions pour les exposants jusqu'au 28 novembre :
ouerre-en-fete@hotmail.com

Tarifs exposants :
Intérieur : 10€
Extérieur : 5€

Document édité et imprimé par la
Mairie de Ouerre

18 Grande Rue, 28500 Ouerre
02 37 82 38 15 - mairie.ouerre@orange.fr

Permanences de la Mairie

Mardi et jeudi 16h - 18h

Samedi 10h - 12h

ouerre.fr

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE À 15H - ARBRE DE NOËL

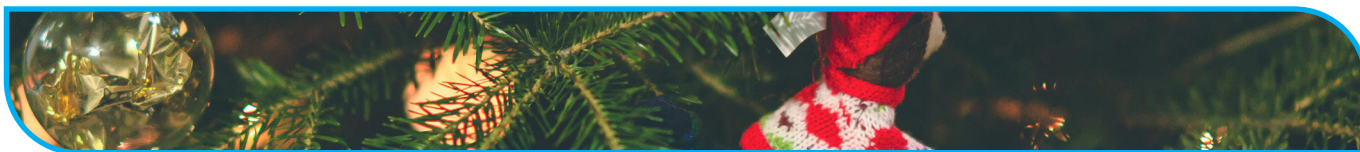
L'Arbre de Noël a lieu à la **salle polyvalente** où le spectacle « **Bouldi et Bouldo fêtent Noël au cirque** » attend les enfants. **Avant le passage du Père Noël, un goûter est servi aux petits et grands.**

DIMANCHE 18 JANVIER À 15H - VOEUX

L'équipe municipale présentera à **tous les Oréens ses vœux** à la **salle polyvalente**. Un verre de convivialité sera servi sans oublier notre traditionnelle galette des rois.

Nous en profiterons pour **accueillir chaleureusement les nouveaux habitants**. Nous serons **heureux de vous rencontrer** afin d'échanger et de vous présenter les différents clubs et associations.... **dans le but de mieux vous insérer à la vie Oréenne.**

Le résultat du concours des décors de Noël sera dévoilé ce même jour avec bien sûr une **récompense**.



FOCUS ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les **dimanches 15 et 22 mars 2026**. Ce scrutin sera marqué par une évolution importante pour les communes de moins de 1000 habitants : à partir de cette échéance, ces communes voteront selon un scrutin de liste paritaire, mettant fin au panachage. Voici un rappel des principales règles, des conditions d'inscription et des dates limites pour participer au vote ou déposer candidature.



Inscription sur les listes électorales : les dates clés

Pour pouvoir voter en mars, les administrés doivent être inscrits sur les listes électorales de leur commune. **Les inscriptions peuvent se faire sur service-public.fr ou directement en mairie.**

- **Inscription en ligne : jusqu'au 04 février 2026**
- **Inscription en mairie ou par courrier : jusqu'au 06 février 2026**
- **Cas particulier (inscriptions dérogatoires) : jusqu'au 05 mars 2026** (déménagement récent, jeune majeur, acquisition de la nationalité, etc.).

Le vote par procuration

En cas d'absence le jour du scrutin, chaque électeur peut donner procuration à une personne inscrite dans la même commune. **La démarche peut se faire en ligne via maprocuration.gouv.fr, ou en remplissant un formulaire puis en le faisant valider en gendarmerie, commissariat ou consulat.** Il est conseillé et recommandé de s'y prendre le plus tôt possible pour garantir la prise en compte de la procuration.



Nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

La loi du 21 mai 2025 modifie profondément les règles applicables aux petites communes :

- **Passage au scrutin de liste** : les électeurs ne votent plus pour des personnes individuellement mais pour une liste complète = fin du panachage : impossibilité de rayer ou d'ajouter un nom, ni d'en changer l'ordre. Tout bulletin modifié devient nul.
- **Parité obligatoire** : les listes doivent alterner strictement femme/homme (ou inversement) tout au long de la liste.

Composition obligatoire des listes pour la commune de Ouerre

Pour tenir compte des réalités des petites communes, la loi permet de présenter des listes incomplètes jusqu'à 2 candidats en moins par rapport au nombre légal de sièges.

Population de la commune 785 habitants (source Insee 2025) :

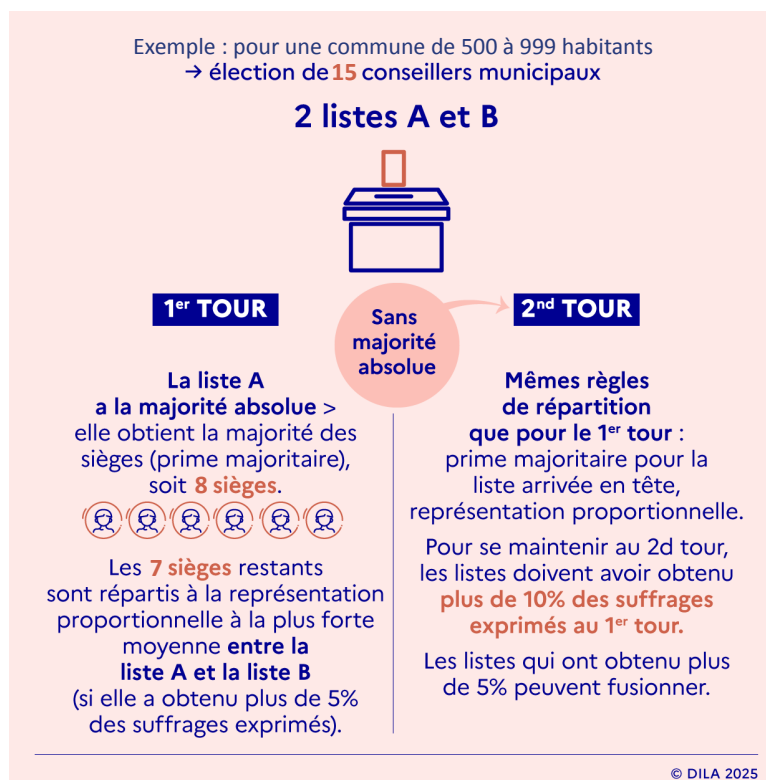
- **Nombre légal de conseillers : 15**
- **Nombre minimal de candidats : 13**
- **Nombre maximal de candidats : 17**

Une liste incomplète élue peut tout de même former un conseil « complet » si elle atteint le minimum de candidats requis.

Dépôt des candidatures ; dates et procédure

Le dépôt des listes s'effectue en préfecture ou sous-préfecture :

- Début des dépôts : fixé par arrêté préfectoral, généralement autour du 09 février ;
- **Date limite de dépôt pour le 1er tour : mercredi 26 février 2026 18h.**



DÉFIBRILLATEURS À OUERRE

La commune a installé deux défibrillateurs :

- l'un à l'arsenal, accessible au public ;
- l'autre dans la salle polyvalente, disponible lors des événements organisés sur place.

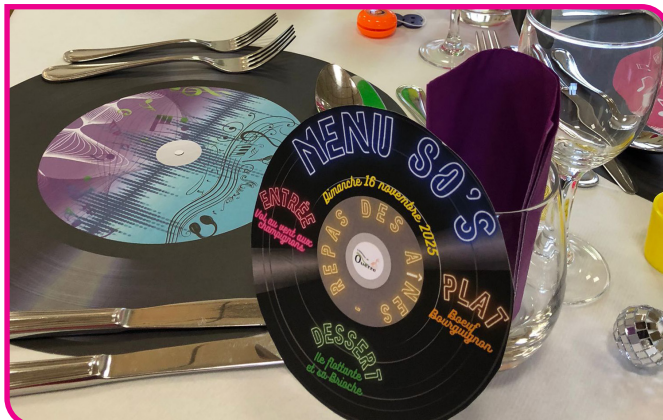


Ces appareils permettent d'intervenir rapidement en cas d'urgence cardiaque.

REPAS DES AINÉS

L'idée cette année « Les années 80 » a enchanté nos aînés.

L'animation de Lauren Lavoix, le repas de Barbulee et tout ça dans le thème a envouté la salle de nos 71 convives ; et des fleurs pour fêter les 50 ans de mariage de Michel Merckel et Monique Proust.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Votre présence, celle des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie, de la direction et des enseignants de l'école de Ouerre ainsi que des enfants du Regroupement **croît** et doit le rester pour



ne **jamais oublier ceux qui ont donné leur vie pour sauver notre pays**. Dans la salle polyvalente, une exposition de Michel Merckel sur la « grande guerre » rappelait les grands événements de notre histoire.

ÉTAT CIVIL

Décès le 16/10/25 :
NOËL Christine

Mariage le 04/10/25 :
SIMONET Vincent et VISMES Laura